

En Marche...

BULLETIN DE LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES AU QUÉBEC

Numéro 17 - 6 septembre 2000

Le 14 octobre à Montréal

L'organisation du rassemblement québécois de la Marche mondiale des femmes prend forme à toute allure... Le 14 octobre 2000 à Montréal sera l'occasion de se retrouver et de célébrer tout le monde ensemble après 5 jours d'activités en région. Ce sera aussi le moment de démontrer notre rapport de force au gouvernement. Nous devons être des dizaines de milliers de personnes dehors, dans la rue, beau temps, mauvais temps, à scander nos 2000 bonnes raisons de marcher... Voici donc l'horaire d'une journée qui promet d'être inoubliable :

- **9H30** Nous vous attendons au **Parc Lafontaine** pour une matinée consacrée à diverses activités d'animations et de spectacles.
- **12H00** **Départ** de la marche sur un trajet animé et haut en couleur. (3km)
APPORTEZ VOTRE LUNCH !
- **14H00** **MINUTE DE SILENCE**
- **15H30** à **17H00** **Spectacle**
- **17H00** à **18H00** **Démantèlement** de la foule et **embarquement** autobus pour le retour en région.

Pour s'y rendre :

L'utilisation du transport en commun est fortement recommandé car il sera très difficile de circuler en voiture dans les environs. La station de métro la plus proche du Parc Lafontaine est la station Sherbrooke mais vous pouvez aussi arriver par la station Mont-Royal. Les activités, incluant la Marche seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous communiquerons des informations plus précises à ce sujet très bientôt.

Pour les gens de l'extérieur de Montréal qui arriveront par autobus, vous devez absolument en informer votre CROM **au plus tard le 15 septembre**. Chaque région recevra une heure de débarquement qu'il faudra respecter afin d'assurer une circulation minimalement fluide et sécuritaire. Comme on parle *grosso modo* du débarquement de 200 autobus (donc d'environ 10 000 personnes) en 2 heures, nous avons besoin de votre collaboration. Le CROM pourra aussi vous remettre certaines consignes logistiques.

Le 15 octobre à Ottawa

Le lendemain du rassemblement à Montréal, c'est à Ottawa que ça se passe ! Nous rejoindrons nos consœurs venant de partout au Canada pour une marche et un rassemblement sur la colline parlementaire. Pour les personnes venant du Québec, nous sommes attendues au Parc Jacques-Cartier, à Hull, au plus tard à midi. Nous traverserons ensuite le pont Alexandra à pied pour nous rendre à Ottawa et rejoindre tout le monde. La même dynamique d'organisation pour les autobus vers Ottawa s'imposant, veuillez communiquer avec votre CROM si vous avez prévu organiser des autobus pour Ottawa et ce, **au plus tard le 15 septembre** également. Vous pourrez recevoir ainsi les consignes de débarquement et le lieu de rembarquement à la fin de la journée. Quelques détails restent à confirmer pour la logistique du 14 et du 15 alors ne vous étonnez pas si votre CROM n'a pas toute l'information en main à ce stade-ci.

Enfin, n'oublions pas que le gouvernement fédéral a aussi un rôle à jouer pour satisfaire certaines de nos demandes alors soyons-y en grand nombre puisque nous avons l'avantage de la proximité.

Entente de visibilité...

Comme dans toute manifestation digne de ce nom, pancartes et bannières seront au rendez-vous dans le cadre des activités et marches du 9 au 17 octobre. Suites à des consultations formelles et informelles sur la visibilité des groupes durant la période de la Marche au Québec, nous vous présentons les éléments qui font l'objet d'un consensus.

- Tenant compte d'un objectif d'équilibre dans la visibilité, entre les mouvements syndicaux et les groupes autonomes de femmes et autres groupes communautaires ;
- Prenant en compte aussi le désir légitime des membres d'une organisation de rendre visible leur sentiment d'appartenance ;
- Considérant enfin l'esprit qui anime les participantes à la Marche mondiale des femmes du Québec : une volonté d'unité autour des revendications de la Marche et le souci d'éviter une surenchère dans des manifestations corporatives de visibilité.

1. Bannières

Chaque organisation (syndicale, communautaire, féministe ...) et ses ramifications (fédération, instance régionale, syndicat ou section locale, groupe local) peut (et est même encouragée !) produire une bannière. Sur cette bannière, une phrase ou image en appui à la Marche sera écrite. La bannière sera signée du nom de l'organisme. La signature devra occuper moins de place que la phrase.

1. Pancartes

Tous les groupes sont invités à produire des pancartes sur tous les thèmes et revendications de la Marche. Cependant, pour éviter le déséquilibre entre groupes syndicaux et communautaires, il n'y aura aucune signature de nom de groupe sur les pancartes. Nous encourageons la créativité locale et des fabrications collectives de pancartes.

2. Les accessoires

Les participantes et participants sont invités à porter le t-shirt de la Marche, le foulard le chapeau... bref, des vêtements produits pour identifier la Marche. Aucun vêtement, objet, accessoire... ne doit comporter une autre signature que celle de la Marche.

3. Ordre du cortège le 14 octobre

- ❖ les militantes de la Coalition nationale et le C.A. de la F.F.Q.
- ❖ les marcheuses avec les dossards
- ❖ les 17 régions avec leur bannière ***
- ❖ d'autres groupes (nationaux, par ex.)
- ❖ La population pourra se joindre au contingent de leur région derrière leur bannière ou marcher à l'arrière avec la foule.

Relativement à toutes ces questions, tous les organismes nationaux, syndicaux et communautaires donneront des consignes claires à leurs membres. Sous peu, nous vous expliquerons aussi plus en détails où aller vous positionner et à quelle heure pour former le cortège de la Marche.

*** Un tirage au sort a déterminé l'ordre suivant de positionnement pour les régions. :

1. Laval
2. Laurentides
3. Montréal
4. Abitibi-Témiscamingue
5. Chaudière-Appalaches
6. Montérégie
7. Bas St-Laurent
8. Québec, Portneuf, Charlevoix
9. Outaouais
10. Centre du Québec
11. Saguenay /Lac St-Jean
12. Estrie
13. Mauricie
14. Nord du Québec, Chibougamau, Chapais
15. Côte-Nord
16. Lanaudière
17. Gaspésie / îles-de-la-Madeleine
- 18.

Jour pour Jour : 32 jours avant le départ !

Où en sommes-nous dans la lutte pour nos vingt revendications ?

Contre la pauvreté et la violence faite aux femmes, dans le monde et au Québec ! Depuis que nous avons rencontré le Premier ministre du Québec et plusieurs ministres, l'hiver dernier, les choses progressent...lentement. Plus que jamais notre marche est nécessaire, non seulement pour exprimer notre solidarité avec les femmes de toute la planète mais aussi pour améliorer vraiment les conditions de vie des femmes québécoises.

Les demandes qui semblent avancer

Une campagne de sensibilisation sur la violence faite aux femmes, un meilleur accès aux ressources pour les femmes victimes de violence, y compris les femmes autochtones, la révision des lois et surtout de leur application dans le domaine de la violence subie par les femmes, la réduction du parrainage de 10 à 3 ans pour les personnes immigrantes (à l'exception des personnes âgées), un meilleur accès aux cours de français pour les femmes immigrantes, l'amélioration des conditions de travail des aides familiales et des mesures visant à éliminer les discriminations envers les lesbiennes. Attention ! Ces dossiers progressent ce qui ne veut pas dire qu'ils ne rencontrent aucune résistance. Vous remarquerez aussi qu'il s'agit surtout de questions relatives à la violence faite aux femmes.

Les résistances sont encore plus grandes lorsque nous nous attaquons à la pauvreté. Pourquoi ? S'attaquer à la pauvreté implique que nous parlions de partage de la richesse et que nous demandions aux patrons d'accepter de réglementer davantage le marché du travail, ce qu'ils détestent par-dessus tout.

Passons maintenant aux revendications qui se heurtent à des blocages sérieux.

Tout d'abord, le gouvernement du Québec est profondément allergique à une hausse du salaire minimum. On nous parle de compétitivité alors que nous savons fort bien que les entreprises employant des travailleuses et travailleurs au salaire minimum œuvrent souvent dans un domaine où la compétition inter provinciale est quasi inexistante (la restauration, par exemple).

Deuxième blocage : le barème plancher. Encore là, le gouvernement refuse pour l'instant de s'engager dans une voie qui reconnaît le droit de toute personne à un revenu minimal pour vivre. On nous parle des fraudeurs, nous répondons que des lois existent pour contrer la fraude. Nous demandons aussi une hausse substantielle des prestations et le gouvernement nous dit qu'il préfère mettre l'argent dans la réinsertion des bénéficiaires au travail. Nous ne sommes pas contre des mesures permettant aux personnes pauvres de trouver un emploi. Nous disons cependant que personne au Québec ne doit vivre dans des conditions de pauvreté indécentes.

D'autres problèmes :

- la construction-rénovation de logements sociaux. Le gouvernement ne croit guère à cette formule qui a pourtant fait ses preuves. De plus, Ottawa ne met plus un sou dans le logement social.
- le financement des groupes de femmes des communautés culturelles. On nous oppose le danger de ghettoïsation alors que nous soutenons que ces groupes travaillent à l'intégration des femmes immigrantes.
- les cours de français pour les réfugié-e-s. Le gouvernement soutient que cela n'est pas nécessaire puisque 60% des réfugié-e-s seront refusés et devront quitter le Canada. Nous rétorquons qu'il en reste 40% et que de toute façon, une connaissance minimale du français permet aux réfugié-e-s d'avoir accès au marché du travail.
- la réduction du parrainage pour les personnes âgées parrainées par leurs enfants. Le gouvernement croit un afflux de personnes âgées et dit craindre leur exploitation par leurs enfants. C'est absurde puisque les personnes âgées sont généralement réticentes à émigrer. Par ailleurs, il vaut mieux qu'elles soient indépendantes justement pour échapper aux situations d'abus qui se produisent à l'occasion.
- la contribution de l'État au régime des rentes pour les femmes qui s'occupent à temps plein ou partiel d'enfants d'âge préscolaire. Le gouvernement est très réticent car il craint que cette mesure incite les femmes à demeurer à la maison. On aurait presque qu'envisagé de répondre : sans commentaire. Mais nous répondons tout de même qu'il revient aux femmes de décider ce qu'elles veulent faire de leur vie et que, d'autre part, la société doit reconnaître leur travail auprès des enfants.

Les réactions à plusieurs autres revendications sont plus floues et il nous est difficile de savoir où se loge le gouvernement. C'est le cas des changements à la Loi des normes du travail, y compris sur la situation des gardiennes, de l'accès aux études, de l'augmentation des allocations familiales et de la situation des travailleuses du sexe.

Quant à l'équité en emploi pour les femmes des minorités culturelles, autochtones et handicapées, un projet de loi vient d'être déposé. Il renforce les mesures d'accès à l'emploi pour les femmes et les minorités culturelles dans la fonction publique et les organismes parapublics. Mais le projet de loi n'assure pas un meilleur accès à ces emplois pour les femmes des minorités culturelles, handicapées et autochtones. Quant aux changements fiscaux pour assurer un meilleur partage de la richesse, il s'agit là d'un débat qui engage toute la société et qui sera loin d'être terminé le 17 octobre prochain. On peut en dire autant du projet de loi pour l'élimination de la pauvreté. Le gouvernement est en train d'en faire l'analyse. Déjà, il nous dit qu'il trouve ce cadre bien contraignant ! C'est un débat à poursuivre.

En somme, nous avons au moins 2000 bonnes raisons de marcher !

Le comité de stratégie national poursuit son travail. Quelques membres rencontreront bientôt plusieurs ministres pour une seconde fois. Nous demandons l'appui du Parti libéral et de l'Action démocratique. Nous intervenons dans les médias. Nous cherchons à obtenir le soutien de plusieurs institutions, organismes et mouvements sociaux.

Vous pouvez faire de même dans votre quartier, localité ou région. Des appuis publics aux revendications, de municipalités, de CLSC ou autres services publics, d'organismes de toutes sortes seront les bienvenus. Si vous pouvez rencontrer vos députés-es et surtout si ce sont des député-es ministres, faites-le ! C'est quand nous sommes nombreuses que nous sommes fortes.

La meilleure stratégie sera encore d'être des milliers à marcher, se rassembler, s'activer... dans les régions et le 14 octobre, lors du rassemblement national à Montréal. Ce grand mouvement de solidarité féministe viendra dire au gouvernement du Québec que les femmes sont bien décidées à avancer vers l'égalité et la justice sociale.

Françoise David

Congrès du parti Libéral du Québec

Vous le savez peut-être déjà, le vendredi 13 octobre sera non seulement la journée de clôture des activités en région mais également l'ouverture du congrès du parti Libéral du Québec. Nous aurions souhaité que le tout soit déplacé à un autre moment mais semble-t-il que malgré diverses représentations de Françoise David auprès des responsables de l'organisation, on nous a dit que cela était impossible...

Nous sommes donc toujours en négociation pour que le samedi 14 demeure envers et contre tout la journée nationale de la Marche des femmes !

C'est-à-dire que nous leur demandons, entre autre, de ne pas divulguer le résultat du vote de confiance en leur chef le samedi soir comme de coutume mais d'attendre plutôt au dimanche et ce, afin de ne pas monopoliser les médias déjà conviés à notre événement. Dossier à suivre...

Ce bulletin est produit par :
Fédération des femmes du Québec
110, rue Sainte-Thérèse, bureau 309
Montréal (Québec) H2Y 1E6
Tél.: (514) 876-0166, téléc : 876-0162
Site Internet www.ffq.qc.ca,
Courriel mobilisation@ffq.qc.ca